

LES MYTHES ROMAINS

GEORGES DUMÉZIL

SERVIUS
ET LA
FORTUNE

nrf

GALLIMARD



SERVIUS
ET LA FORTUNE

DU MÊME AUTEUR

Aux Éditions de la N. R. F.

Jupiter, Mars, Quirinus, essai sur la conception indo-européenne de la société et sur les origines de Rome, 1941.

Les Mythes romains, I : Horace et les Curiaces, 1942.

Chez d'autres éditeurs.

Le Festin d'Immortalité, étude de mythologie comparée indo-européenne, Annales du Musée Guimet, Bibl. d'Études, t. XXXIV (Geuthner, 1924).

Le Problème des Centaures, étude de mythologie comparée indo-européenne, Annales du Musée Guimet, Bibl. d'Études, t. XLI (Geuthner, 1929).

Légendes sur les Nartes, suivies de cinq notes mythologiques (Champion, 1930).

La Langue des Oubykhs, Coll. de la Société de Linguistique de Paris, t. XXXV (Champion, 1931).

Études comparatives sur les langues caucasiennes du Nord-Ouest, Abkhaz, Oubykh, Tcherkesse (A. Maisonneuve, 1932).

Ouranos-Varuna, étude de mythologie comparée indo-européenne (A. Maisonneuve, 1934).

Flamen-Brahman, Annales du Musée Guimet, Bibl. de Vulgarisation, t. LI (Geuthner, 1935).

Textes populaires ingouches, avec trad. interlinéaire, commentaire et introd. grammaticale (A. Maisonneuve, 1935).

Contes lazès, avec trad. interlinéaire, Travaux et Mémoires de l'Institut d'Ethnologie, t. XXVII, 1937.

Fables de Tsey Ibrahim (tcherkesse occidental), traduites littéralement avec une introduction grammaticale et un index des formes verbales (en collaboration avec A. Namitok), Annales du Musée Guimet, Bibl. d'Études, t. L (Geuthner, 1938).

Mythes et dieux des Germains, essai d'interprétation comparative (Leroux, 1939).

Mitra-Varuna, essai sur deux représentations indo-européennes de la Souveraineté, Bibl. de l'École des Hautes Études, Section des Sciences Religieuses, t. LVI (Leroux, 1940).

GEORGES DUMÉZIL

SERVIVS
ET LA
FORTUNE

*Essai sur la fonction sociale de
Louange et de Blâme et sur les élé-
ments indo-européens du cens romain.*

nrf

GALLIMARD
Deuxième édition

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays y compris la Russie.
Copyright by Librairie Gallimard, 1943.

A GEORGES BELBENOIT,
AUX MAITRES ET AUX ÉTUDIANTS
DE FRANCE
PRISONNIERS.



INTRODUCTION

Le problème dont l'étude est esquissée dans le présent livre s'est présenté au carrefour de quatre pistes.

1. Les travaux que nous avons précédemment consacrés à la conception et à la pratique du pouvoir royal chez les Indo-Européens n'ont guère concerné que l'exercice et non l'origine de ce pouvoir : royauté magique ou royauté juridique, royauté terrible ou royauté bienveillante, royauté de Varuna ou de Mitra, de Romulus ou de Numa, nous n'avons fait qu'en observer, à travers les récits mythiques ou « historiques », les principes et les moyens d'action. Et dans la faible mesure où nous avons eu à nous occuper des conditions d'accès au pouvoir royal, nous n'avons rencontré que des faits, normaux ou anormaux, réguliers ou révolutionnaires, relevant de l'hérédité, des faits dynastiques : ainsi à propos d'Ouranos et de ses fils et rivaux les Ouranides qu'il persécute et qui le détrônent, et symétriquement à propos des violences symboliques que le rājan du type Varuna exerce à titre de précaution contre ses *sādā*, contre ses proches,

au cours de la cérémonie de sa consécration (v. *Ou-ranos-Varuna*, pp. 72 et suiv.). Cependant on est assuré par maint témoignage que, concurremment avec l'hérédité et parfois en combinaison avec elle, non seulement les Indiens védiques mais les Latins, les Celtes, les Germains connaissaient un autre accès à la royauté : l'élection. Or, parmi les mécanismes politico-religieux, celui de l'élection est aussi original qu'important et met en jeu des forces, des équilibres non moins complexes que l'hérédité : rapports de l'élu avec les électeurs avant et après l'élection, rapports de l'un et des autres avec les dieux garants de la Souveraineté ou avec des dieux particuliers, contre-coup de l'élection sur la conception même de la royauté, etc. Il est donc *a priori* probable qu'il existait, chez les Indo-Européens et chez ceux de leurs héritiers que nous venons de nommer, une « mythologie de l'élection », donnant une exposition imagée de la théorie et garantissant la légitimité et l'efficacité des procédures; on est ainsi conduit à examiner, ici et là, analytiquement et comparativement, les rites et les mythes qui concernent l'élection royale.

2. Les travaux que nous avons précédemment consacrés à l'ordre social, à la division fonctionnelle de la société indo-européenne n'ont considéré cette division, cet ordre que par rapport à l'État, définissant chaque classe par sa fonction et par ses dieux patrons, la supposant toute constituée, et sans égard aux individus qui la composent, qui peut-être y entrent ou en sortent en cours d'existence. Or, si ce point de vue est le seul légitime, le

seul concevable même, tant qu'on observe les Indiens postvédiques, figés dans un système de castes héréditaires et impénétrables, il devient insuffisant si l'on observe la division sociale des anciens Celtes : à côté de l'hérédité, cette fois encore, interviennent des mécanismes qui ne sont pas sans analogie avec l'élection, des mécanismes d'avancement, homologuant par exemple un degré d'enrichissement qui légitimera le passage d'un individu à un rang supérieur. Et si l'on observe Rome, la Rome classique, on se trouve à cet égard devant les faits considérables qui se rattachent au cens, au recensement, à la censure. Il est donc naturel d'examiner, chez les Latins, chez les Celtes et et peut-être chez les plus anciens Indiens, soit en plein fonctionnement, soit à l'état de vestiges, les rites et les mythes qui concernent les promotions sociales.

A Rome tout au moins, une liaison s'établit immédiatement entre ces deux voies premières de recherche : le roi qui passe pour avoir fondé le *census*, mécanisme classique d'appréciation des citoyens, est en même temps le roi élu par excellence, le prototype des *candidati*, Servius. Est-ce un hasard? Ou au contraire, cette rencontre ne met-elle pas en évidence la nature profonde des deux mécanismes? S'il en est ainsi, elle doit se retrouver, dans les mythes, ailleurs qu'à Rome : se retrouve-t-elle chez les Indiens? chez les Celtes?

3. Les travaux que nous avons précédemment consacrés aux débuts de Rome nous ont permis d'éclairer trois des premiers rois. Romulus, Numa,

Tullus Hostilius sont non seulement les prétendus « instituteurs » de trois organes ou ensembles d'organes importants qui, en réalité, dans leurs traits les plus singuliers, sont hérités des temps indo-européens, — à savoir des organes ou ensembles d'organes assurant les fonctions de la Souveraineté terrible, de la Souveraineté juridique et de la Force guerrière, ou, pour parler védique, de Varuna, de Mitra et d'Indra, — ils en sont aussi les « démonstrateurs » ou, plus simplement, les incarnations : leur personne, leur caractère, leur geste ne sont que la mise en montre et en drame de la fonction correspondante. Quels qu'aient été les faits authentiques des temps primitifs de Rome, les premiers responsables de « l'histoire romaine », les précurseurs des annalistes, les ont repensés et travaillés de manière à justifier et à illustrer par eux trois vieilles théories fondamentales de la vie politique et sociale; mieux : ils les ont mêlés aux récits fabuleux qui, bien avant la naissance de Rome, dès les temps indo-européens, servaient précisément à justifier et à illustrer ces mêmes théories. Il est donc naturel de chercher si ce principe d'explication, valable pour Romulus, pour Numa et pour Tullus, ne vaudrait pas encore pour d'autres rois de Rome, pour tous peut-être, en tout cas pour ceux qui sont présentés comme les inventeurs d'un organe ou d'un mécanisme social dont on a par ailleurs des raisons de croire qu'il remonte aux temps indo-européens, dont le nom par exemple est indo-européen : or, c'est au maximum le cas de Servius Tullius, inventeur du *census*.

Symétriquement, le vieux groupe de dieux védiques appelés Aditya contient, à côté de *Mitra* et de *Varuṇa*, personnifications de la Souveraineté réglée et de la Souveraineté terrible, et d'*Aryaman*, personnification probable de la nationalité arya; un couple de divinités dont les noms — *Amṣā* « la Part », *Bhāgā* « la Distribution » — font penser pour la signification non seulement au *census* que Servius « invente », mais à la déesse de prédilection du même Servius, *Fortuna*. Ainsi se précise le sentiment que nous avons exprimé ailleurs (*Mitra-Varuṇa*, pp. 130-131), que le groupe des Aditya dans la mythologie védique et la suite des rois dans l'histoire romaine classique ont servi à développer figurativement et dramatiquement la théorie de la Souveraineté dans son ensemble telle qu'elle se conservait depuis les temps indo-européens. Cette impression doit être soumise à contrôle.

4. L'ensemble de nos travaux antérieurs a abouti à donner leur pleine signification et leur plein usage à quelques-unes des rencontres de vocabulaire religieux, juridique et politique que M. Krétschmer, puis M. Vendryès ont signalées entre le sanscrit et les langues iraniennes d'une part, les langues italiques et les langues celtiques d'autre part : *rāj-*, *rēg-*, *rīg-*; *brahmañ-*; *flamin-*; *ṣraddā-dhāmi*, *credo*, *cretini* (avec le substantif *ṣraddhā*, *fides*, ce dernier substitué à **credes*); — à quoi nous avons proposé d'ajouter *gāndhārva-*, *febru-*. Il est donc naturel d'essayer d'approfondir par les mêmes méthodes d'autres mots de la même liste et notamment, puisqu'il nous est en quelque sorte imposé

par le personnage de Servius, celui que définit l'identité sanscrit *çams-*, avestique *sanh-*, vieux-perse *tha(n)h-* d'une part, latin et osque *cens-* d'autre part. D'autant plus qu'une rapide exploration des faits indiens montre que la racine *çams-* est elle aussi en rapports essentiels avec le mécanisme des promotions sociales, et qu'une divinité dite *Çamsa*, *Narâçamsa* est dans un rapport rituel précis avec le roi légendaire en qui se conserve jusque dans l'épopée la trace fossile sinon le souvenir des royautés électives des temps védiques et pré-védiques.

Telles sont les quatre « entrées » du problème de Servius. Il suffira d'avoir signalé les deux premières, qui n'impliquent pas de question de méthode et qui seront suffisamment éclairées par le présent livre. Pour la troisième, qui engage au contraire le principe même de nos études, nous sommes déjà plusieurs fois expliqué en détail et nous ne pouvons que renvoyer à l'exposé signalé ci-dessous, p. 134. Quant à la quatrième, elle pose tout le problème des rapports de la mythologie comparative, plus généralement de la sociologie, avec la linguistique, problème sur lequel naissent et renaissent des malentendus et qu'il est bon de traiter une fois dans toute son ampleur. Puisque l'occasion s'en présente ici, nous demandons la permission, au risque de quelque longueur, de déclarer notre sentiment, comme nous l'avons fait, au début de *Jupiter, Mars, Quirinus*, en ce qui concerne les rapports de notre discipline avec les diverses philologies « séparées » qu'elle rencontre.

*
* *

La collaboration est imposée par la matière même de l'étude : dans l'immense champ des faits religieux, le linguiste repère ceux qui, ici et là, portent la même étiquette, le même nom indo-européen; le sociologue s'empare de ces faits, en examine la nature, le fonctionnement, les liaisons et voit s'ils se correspondent ou si, au contraire, l'étiquette ne recouvre plus que des réalités entièrement différentes. Dans le premier cas, il sera évidemment légitime de reporter à l'époque indo-européenne le fait commun désigné par un même nom.

Le linguiste opère ainsi le premier, et c'est naturel. Si le sociologue avait l'initiative, il ne manquerait pas de trouver partout, dans l'Inde, en Grèce, à Rome, etc., des rites et des mythes agraires, par exemple, ou pastoraux. Ces rites existent et ils sont sûrement en un certain sens comparables, ayant le même objet et souvent des formes voisines. Mais ils existent aussi, hors du monde indo-européen, chez tous les peuples dont le niveau culturel et les conditions de vie sont équivalents. Et ils existeraient sans nul doute avec les mêmes analogies dans l'Inde, en Grèce, à Rome, etc., même si ces pays étaient occupés par des peuples sans passé commun, même s'il n'y avait pas eu une « préhistoire indo-européenne » commune; et il est possible que ces rites agraires ou pastoraux ne proviennent à aucun degré appréciable de cette préhistoire, qu'ils soient simplement de vieux rites indigènes

adoptés par les conquérants et substitués par eux aux rites, différents dans le détail mais de même type et de même destination, qu'ils pratiquaient avant leur dispersion et avant leur installation dans l'Inde, en Grèce, à Rome, etc. Bref, le sociologue, constatant des ressemblances, même précises, ne pourrait pas conclure à une origine indo-européenne commune, et cependant, d'un autre point de vue, il n'a pas besoin de constater ces ressemblances historiques pour penser que la société indo-européenne avait dû pratiquer des rites de ce type : le biologiste à qui l'on présente un squelette de mammifère n'a besoin d'aucun examen pour affirmer que ce mammifère avait un cœur et un foie. Tout change si, dans l'Inde et à Rome par exemple; un ou plusieurs éléments importants de ces rites, un prêtre, ou un dieu, ou un concept rattachés à ces rites, portent les mêmes noms : dans ce cas l'origine indo-européenne est plus que probable et il vaudra la peine, pour le sociologue, de regarder de plus près et ces rites et tout ce qu'il y a autour de représentations religieuses; les analogies qu'il relèvera dans ces zones connexes auront des chances — qu'il faudra, dans chaque cas particulier, apprécier — de dessiner des traits de l'ancien « ensemble » indo-européen auquel se rattache le vocable commun d'abord déterminé.

Naturellement, il est rare que ce schéma s'applique aussi simplement. Les difficultés résultent de diverses causes. Par exemple il faut mettre à part une nombreuse série de cas qui, à première vue, semblent remplir au mieux la condition

linguistique requise et où pourtant reste entière l'incertitude, l'indétermination du sociologue : ce sont les cas où un phénomène, un élément sont divinisés sous leur nom courant : *terre, feu, vent, eau, aurore*, etc. De l'abondance et de la généralité des faits de ce type on peut conclure statistiquement que les Indo-Européens, comme beaucoup de peuples, animaient volontiers et divinisaient ces notions. Dans le même ordre d'idées, la considération du fonctionnement des « genres grammaticaux » a conduit Meillet à quelques importantes hypothèses qui ne sont au fond que des constatations généralisées (ce qui est senti comme force est volontiers du genre féminin, éventuellement donc divinisé en déesse; divers noms de genre inanimé, en passant à l'animé masculin, désignent un dieu...). Mais cela ne fait que définir une tendance commune. Dans la plupart des cas particuliers, on ne pourra rien conclure sur le caractère indo-européen de telle ou telle personnification.

Là même où on le pourra, l'intérêt de cette démarche ne sera pas forcément considérable, car on se trouvera le plus souvent devant un de ces coins de « mythologie littéraire », selon le cœur de l'ancienne école, en marge de la religion proprement dite. Ainsi, un des noms divins dont le caractère indo-européen est le mieux attesté est celui qui se prolonge dans le *Dyauh* indien, dans le *Zeus* grec, dans le *Jû-(piter)-Jovis* romain, dans le *Tÿr* scandinave, dans le *Ziu* allemand, et le sens de ce nom est limpide : c'est le « Ciel » dans ses rapports avec la lumière (racine **deiw-*). Le « ciel lumineux »

était donc déjà divinisé chez les Indo-Européens sous le nom de **Dyêu*-. Constatation intéressante, mais de portée limitée, à peu près toutes les mythologies connues dans le monde divinisant à quelque degré le ciel et la lumière. Or *Dyauh*, *Zeus*, *Jupiter*, sans parler de *Tÿr* qui diverge encore plus, ne coïncident que par des traits trop superficiels, ou trop généraux, ou trop naturels (par exemple, chez plusieurs, maîtrise du tonnerre, de la pluie) pour que leur confrontation fasse rien découvrir qu'on n'ait pu supposer d'avance. Quand Zeus dépasse sa qualité de ciel lumineux, quand il se précise en roi des dieux et garant de l'ordre du monde, il est clair qu'il revêt un type royal nouveau, local, égéen pour une grande part. Il n'est pas inutile certes de recenser les personnifications divines qui ont ainsi chance de remonter jusqu'à la préhistoire commune; mais il faut savoir et avouer que ce recensement et ses résultats les plus favorables enseignent peu de chose.

On est donc conduit à attacher plus de prix à un mot religieux lorsqu'il n'a plus, au moins dans une partie des langues où il survit, d'étymologie naturaliste évidente, lorsqu'il n'est plus qu'un signe en apparence contingent, et surtout lorsque ce signe note une réalité religieuse plus complexe qu'un objet ou une notion simplement personnifiés : si, dans plusieurs langues indo-européennes, des héritiers phonétiquement légitimes d'un tel mot recouvrent des réalités encore comparables, on sera vraiment assuré de tenir un fait religieux indo-européen.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	9
---------------------------	----------

CHAPITRE PREMIER. — La consécration du roi Prthu et la naissance du panégyriste.

1. — Manu, Purûravas et Prthu.....	33
2. — La légende de Prthu dans le Mahâbhârata et dans les Purâna.....	39
3. — Prthu, le premier consacré : la Louange et le Barde.....	51
4. — La consécration de Prthu : la Louange, l'Abondance et les nourritures distribuées.....	56
5. — Puissance de la louange.....	65
6. — Nârâçamsî et nrçamsa; l'éloge et la critique..	70
7. — Védique çams-; la louange qualifiante.....	78
8. — Autres emplois de la racine çams-.....	84
9. — Destinées ultérieures de la racine çams-.....	89
10. — Iranien sanh-.....	92
11. — États anciens de la légende de Prthu.....	98

CHAPITRE II. — L'élection du roi Servius et le premier census.

1. — Les premiers rois de Rome.....	112
2. — Tarquin l'Ancien et Servius Tullius, premiers candidats	119
3. — Anticipations républicaines et survivances mythiques dans la légende de l'avènement de Servius	129
4. — L'ascension de Servius.....	137
5. — Le census de Servius : conservation et réforme.	146

6. — Formes archaïques du census	159
7. — Un census militaire en 390.....	166
8. — Le census, jugement de valeur.....	173
9. — Servius et la Fortune.....	176
10. — Les « fonctions conceptuelles » de la légende de Servius.	181
11. — La racine cens-.....	188

**CHAPITRE III. — La déposition du roi Bress
et l'invention de la satire.**

1. — Les « champs idéologiques » de l'Inde et de Rome.....	189
2. — La société indienne et la société romaine.....	193
3. — Prthu, Servius et leurs peuples : le mécanisme direct de l'appréciation qualifiante.....	196
4. — Prthu, Servius et leurs peuples : le mécanisme inverse de l'appréciation qualifiante.....	201
5. — La Vache d'Abondance et la Vache d'Empire.	208
6. — Prthu et Fortuna.....	213
7. — Prthu, Servius et le Feu.....	215
8. — Védique Narâçamsa, avestique Nairyôsanha.	219
9. — Rois élus, candidats-rois en Irlande.....	221
10. — Bress, le roi avare, et l'invention de la satire.	230
11. — Appréciation qualifiante et Vérité.....	241